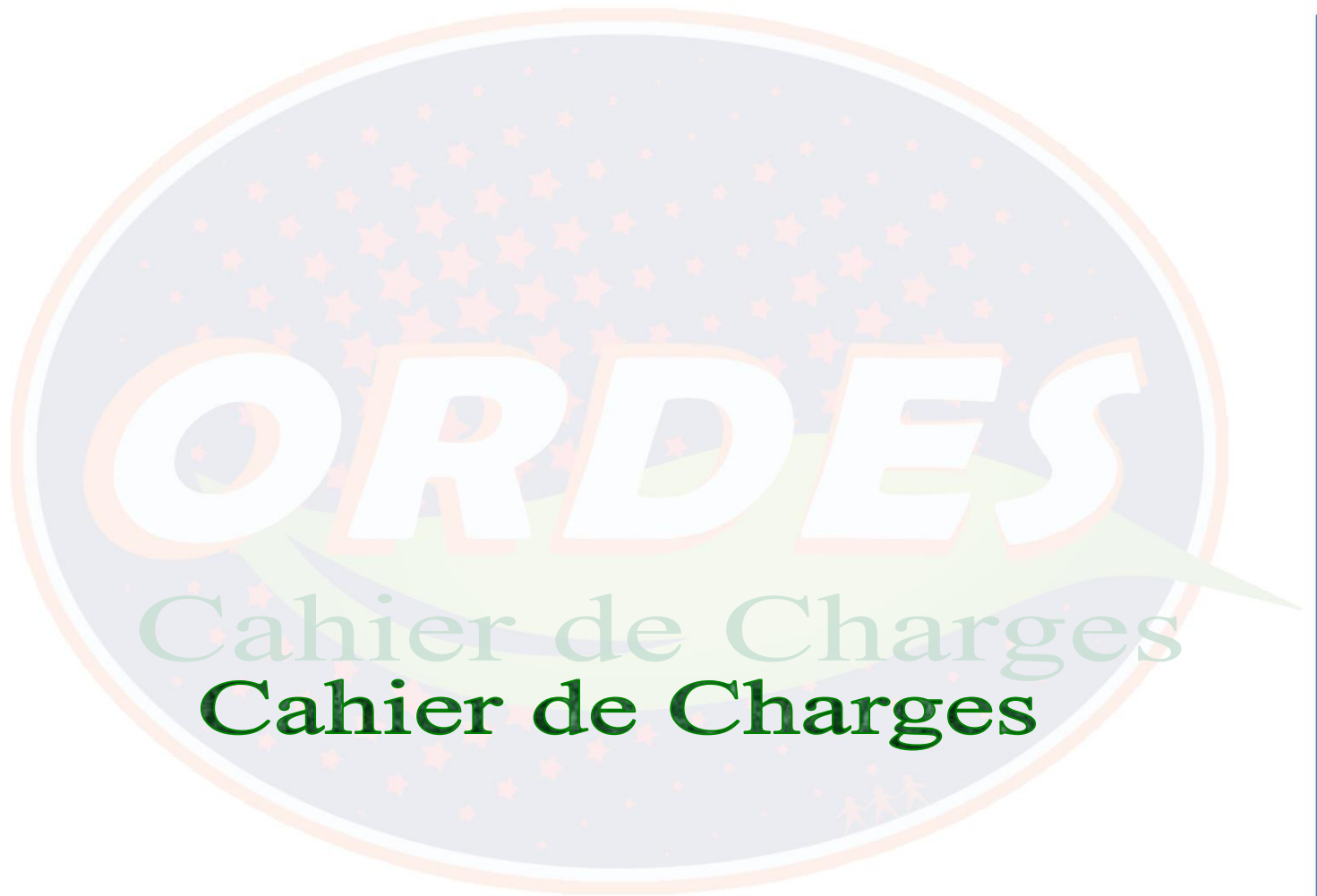




Observatoire de Recherche du Développement d'Entraide et de Solidarité  
274 Route des Fayards, CH-1290 Versoix, Genève. ([www.ordesong.org](http://www.ordesong.org))



Cahier de Charges  
**Cahier de Charges**

## Titre du Poste

### Délégué permanent chargé du programme de protection de la jeunesse en Afrique



#### Titulaire du Poste

BIYONG BI BASSOCK RODRIGUE

#### Position hiérarchique

Il est directement subordonné au Directeur permanent en Afrique

#### Missions

Elaborer et superviser un programme de prévention destiné à offrir en priorité aux jeunes les plus fragilisés ou qui développent des conduites à risques et qui ne sont pas accueillis dans les structures d'animation ordinaires, la possibilité de s'investir dans un projet, de pratiquer des activités culturelles, sportives et de loisirs. De vivre un temps fort dans le cadre d'un parcours d'insertion. Cette Opération constitue: un outil privilégié qui par sa complémentarité avec les dispositifs de droit commun, doit être une occasion de donner aux jeunes les plus en difficulté, les moyens d'une insertion réussie.

Un temps d'observation, d'écoute et d'analyse des difficultés des jeunes qui permettra à la fois de faire l'évaluation des actions proposées et d'intégrer ces jeunes dans une démarche d'insertion sociale et culturelle et/ou professionnelle.

#### Fonctions principales

Gestion d'un programme qui concerne prioritairement les publics âgés de 11 à 18 ans, en grande difficulté (en voie de marginalisation ou en risque de délinquance). Il s'agira de jeunes jusqu'ici exclus des autres dispositifs en place, en raison de leurs handicaps sociaux ou qui risquent d'évoluer vers un comportement délictueux ou asocial ou alors qui ont déjà fait l'objet de mesures de justice et ce dans une perspective de prévention de la récidive.

Les mineurs et jeunes majeurs, prévenus ou condamnés, pris en charge par l'administration pénitentiaire et la protection judiciaire de la jeunesse dans les quartiers mineurs et les établissements pénitentiaires pour mineurs. Territoires concernés.

Aux jeunes en difficulté issus de quartiers non prioritaires et de communes dotées d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, ou d'un contrat local de sécurité. Une plus grande mixité sera recherchée. Cet objectif suppose de diversifier l'offre d'activités afin de mieux répondre aux attentes des jeunes filles, mais également de développer la mixité de l'encadrement.

Il s'agira pour le Délégué de construire avec les jeunes, un projet qui devra: s'appuyer sur une analyse en amont des besoins et des attentes des jeunes. qui comporte des objectifs clairs et précis, des indicateurs d'évaluation

### **Au sein de l'institution**

Susciter l'implication réelle des jeunes dès la phase de montage des projets, dans le choix et surtout l'organisation des activités qui doit être systématiquement recherchée. Les activités proposées, supports du projet quelqu'en soit la dominante, devront correspondre aux intérêts des jeunes participer de la resocialisation des jeunes : elles devront être fondées sur une exigence éducative et favoriser leur accès à l'autonomie

Le Délégué s'intéressera tout particulièrement au contenu éducatif des projets, potentialités d'épanouissement personnel, apprentissages sociaux, éducation à la citoyenneté, solidarité locale ou internationale, logique d'insertion sociale et professionnelle (chantiers éducatifs, travaux saisonniers), à la capacité à responsabiliser les jeunes en leur confiant des tâches d'organisation et de réalisation.

### **Des actions prioritaires portant sur:**

Une plus grande ouverture au monde extérieur. (Développement des sorties et séjours en dehors du quartier, découverte d'autres environnements notamment culturels) -Des actions à « contenu citoyens et civiques » : (Acquisition des règles de la vie collective et la promotion des comportements civiques, règles de sécurité routière). L'organisation de travaux d'utilité sociale

Ces activités peuvent être organisées sous la forme de stages ou chantiers éducatifs de jeunes auprès de services publics locaux. Un effort significatif devra être fait pour associer au montage, au déroulement et au suivi des actions, les parents, afin de les consolider dans leur rôle naturel d'éducation.

La collaboration des différents partenaires sociaux (ex : équipes éducatives ou travailleurs sociaux, missions locales, PAIO, Groupes Permanent de lutte contre l'Illettrisme, les problèmes liés à l'alcoolisme, la toxicomanie ...) devra être recherchée dès la phase d'analyse et tout au long de la mise en œuvre des projets afin de préparer un relais dans la prise en charge des jeunes.

### **Compétences requises**

#### **Des compétences techniques**

Maîtrise du droit des contrats, du patrimoine, de la famille et des personnes. Maîtrise de la gestion des partenariats. Maîtrise de l'analyse financière et contrôle de gestion. Excellent niveau général en droit utilisable tant dans la recherche que dans la pratique

## **Des compétences managériales**

Maîtrise de la gestion de projets. Maîtrise du management opérationnel. Maîtrise du pilotage stratégique

## **Des qualités personnelles**

Adaptabilité et réactivité. Qualités relationnelles. Organisation et rigueur. Créativité.

## **Exigence du poste**

Formation de cadre ou: Formation de niveau Bac +5 (master)

## **Activités inhérentes**

Formation continue- Séminaires- Tables rondes –Conférences

Fait à Genève le Vendredi 20 Juillet 2018

Docteur Jean Claude Nack

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean Claude Nack', is written over a large, faint watermark of the word 'OPDES' in the background. The signature is stylized with a large loop on the left and a horizontal line extending to the right.

Président du comité de Pilotage